

Sœur Marie-Françoise Charlemagne  
Congrégation Sainte-Famille

Témoignage pour l'atelier n° 14  
Regroupement d'instituts et conséquences pour chacune des familles  
 Lourdes octobre 2013

La Congrégation de la Sainte-Famille a été fondée à Besançon au début du 19ème siècle par Jeanne-Claude JACOULET pour l'éducation humaine et chrétienne des filles des campagnes et des quartiers pauvres des villes. Elle prend le nom de Sœur Marie-Joseph  
L'Association Sainte-Famille est reconnue par l'Eglise comme Congrégation Diocésaine en 1817.  
En 1816, des Jésuites de Saint-Acheul à Amiens font appel à Mère Marie-Joseph pour avoir des sœurs d'école.

A partir de 1830 des tensions apparaissent entre les Maisons d'Amiens et de Besançon. Les réactions des Evêques qui supervisent les Maisons divergent par rapport aux exigences du Gouvernement quant à l'Enseignement Primaire. Mère Marie-Joseph, fatiguée et malade, meurt le 7 juin 1836. L'Archevêque de Besançon propose à l'Evêque d'Amiens la séparation des deux établissements : ce qui est accepté de part et d'autre.

La Maison d'Amiens devient Congrégation Diocésaine. La Maison de Besançon prend les Maisons de Bourges et de Nevers.  
Actuellement la Sainte-Famille de Besançon est diocésaine et la Sainte-Famille d'Amiens est de droit pontifical. La première compte 65 sœurs et la seconde 95.

La Sainte-Famille d'Amiens a mis résolument l'accent sur la formation approfondie des enseignantes tandis que la Sainte-Famille de Besançon a élargi son objectif et a formé aussi des Sœurs infirmières et soignantes qui évangélisent ainsi par leur présence auprès des familles

Les deux Congrégations ont évolué en animant des œuvres variées mais en maintenant entre elles des relations fraternelles. Elles se sont soutenues pendant des périodes difficiles (Lois anti-congréganistes, guerres)

Depuis 1991 une Fédération Sainte-Famille s'efforce de faire vivre aujourd'hui le charisme toujours actuel de Jeanne-Claude Jacoulet.

Deux anciennes Supérieures Générales de Besançon et d'Amiens ont écrit ensemble l'histoire de la Sainte-Famille «*L'espérance d'un cœur simple*» qui a paru en 1996 et ont rédigé ensuite une Synopse de nos Lois de Vie.

En 1995 le Noviciat fédéral est créé et accueille des Congolaises pour Amiens et des Centrafricaines pour Besançon. La création du Postulat fédéral voit le jour plus tard.

Une communauté fédérale composée de deux Sœurs d'Amiens et de deux Sœurs de Besançon s'est installée à Prémery en 2003 à la demande de l'Evêque de Nevers pour l'animation de la paroisse et une présence religieuse dans le secteur.

Une autre communauté fédérale a vu le jour en septembre 2011 à Saint-Josse-sur-Mer dans le Diocèse d'Arras, avec deux Sœurs d'Amiens et une Sœur de Besançon qui est Aide aux Personnes âgées à mi-temps.

Chaque année le Conseil fédéral se réunit une fois à Besançon, l'autre fois à Amiens pendant trois jours. Les décisions concernant le Noviciat et le Postulat et les Communautés fédérales sont prises ensemble. Au cours de ces rencontres, une attention est portée sur les Laïcs collaborant avec les sœurs des deux Congrégations.

La supérieure générale et son assistante assistent au Chapitre d'Orientations de l'autre Congrégation sans participer aux votes. Des Laïcs participent à une journée du Chapitre et en 2010 des Laïcs d'Amiens ont été invités à Besançon. Pour eux, c'est une même congrégation.

Les Supérieures Générales et les deux Assistantes assistent aussi aux journées de Tutelle organisées à Amiens comme à Besançon. Cela permet aux laïcs présents de faire connaissance et de sentir ce qui nous unit. Pour eux, c'est un même esprit de famille qui se vit de part et d'autre.

A Amiens, la journée annuelle de Tutelle des établissements scolaires rassemble des chefs d'établissement et différents partenaires de la Communauté éducative.

Au cours de cette journée les laïcs apprécient de se retrouver en Sainte-Famille et de s'imprégner du charisme de la fondatrice. Sur Amiens, plusieurs personnes réclament d'autres rencontres pour se ressourcer. Jusqu'alors nous n'avons pas répondu à cet appel lancé à la fois par des membres des communautés éducatives et par des laïcs engagés dans notre association d'entraide aux Missions en Afrique. Le rassemblement « Familles spirituelles 2013 » va certainement nous encourager à nous lancer dans l'aventure. A Besançon, elles ont des groupes « Les Amis de la Sainte-Famille » depuis plusieurs années dans chaque lieu d'implantation des communautés. Nous n'avons pas encore suivi leur exemple.

Depuis 2000, tous les deux ans, nos chefs d'établissement et leurs conjoints se retrouvent pour un temps de convivialité et de réflexion, tantôt à Besançon, tantôt à Amiens. Cela crée des liens entre les laïcs des deux congrégations et entre les laïcs et les religieuses de part et d'autre. L'union des deux Congrégations leur paraîtrait normale et nous arriverions facilement à accorder nos violons dans la collaboration avec les Laïcs.

A Amiens, nous avons un Conseil de Tutelle composé de trois laïcs et cinq religieuses et une Association venant en aide aux missions de la Congrégation au Congo et composée aussi de laïcs et de religieuses.

En 1992 et 1998, le Chapitre de Besançon a demandé un rapprochement entre les deux congrégations. La Supérieure Générale d'Amiens et son Assistante s'y sont opposées, sans doute par peur d'une fusion.

En 2010, lors du Chapitre de la Sainte-Famille de Besançon la demande a été explicite : « *Le Chapitre demande au Conseil de la Congrégation de solliciter la Conseil de la Sainte-Famille d'Amiens en vue de se prononcer pour une nouvelle étape.* »

Fin octobre 2013, en Conseil de Fédération, nous établirons le calendrier des nouvelles démarches à entreprendre simultanément pour le cheminement vers l'Union.

Nous voyons dans la nomination de l'Evêque d'Amiens comme Archevêque de Besançon un clin d'œil du Seigneur. La séparation a été favorisée par les Evêques dans les années 1830. L'Union, ou plutôt la « ré-union », sera peut-être encouragée par les deux nouveaux évêques. Il nous reste à prier l'Esprit Saint. Les réticences seraient sans doute plus fortes chez les Sœurs que chez les Laïcs. Si l'union se réalise nous aurons d'autres rassemblements de laïcs des deux côtés.